

SÉNAT

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, mardi 2 juin 1964

Le Comité permanent des finances, auquel a été déféré le budget des dépenses déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 21 mars 1965, se réunit aujourd'hui à 10 heures du matin, sous la présidence de l'honorable T. D'Arcy Leonard.

Le PRÉSIDENT: Honorables sénateurs, nous sommes en nombre. Apparemment, il semble que 10 heures du matin, le mardi, soit une heure convenable à laquelle nous puissions nous réunir. En conséquence, nous continuerons d'agir ainsi.

Ont comparu devant nous la semaine dernière, M. G. G. E. Steele, sous-secrétaire d'État; M. George Davidson, secrétaire du Conseil du Trésor, et M. J. C. Allan, directeur des prévisions budgétaires et méthodes administratives au Conseil du Trésor qui, tous, nous sont revenus aujourd'hui. Vous vous souviendrez qu'on a alors posé une question sur les dépenses des Indiens et des Esquimaux et, ces hauts fonctionnaires ont promis d'obtenir des renseignements relatifs aux déboursés que font à cet égard les divers ministères. Nous sommes à vous distribuer cet exposé. Une fois que vous en aurez pris connaissance, vous pourrez décider si nous devons le consigner au dossier.

Vous vous souviendrez que le sénateur Pouliot avait fait inscrire à l'*Ordre du jour* du Sénat une motion relative aux publications de l'Imprimerie nationale. Il a retiré sa motion afin de la déférer au Comité. Le sénateur voudrait maintenant prendre la parole à ce sujet. Vous plaît-il de l'entendre?

Le sénateur MOLSON: Avant d'aller plus loin, me serait-il possible d'obtenir un exemplaire des délibérations de la semaine dernière?

Le PRÉSIDENT: Non, elles ne sont pas encore prêtes.

Le sénateur MOLSON: Je crois que nous devrions nous assurer qu'elles sont prêtes de semaine en semaine. Les délibérations de la semaine dernière nous seraient aujourd'hui d'une grande utilité.

Le PRÉSIDENT: Je croyais les recevoir aujourd'hui, ce qui se peut encore. Mais nous les aurons assurément d'ici une semaine. Puis-je demander au sénateur Pouliot de prendre la parole sur le sujet qu'il a proposé de déférer au Comité.

Des voix: Entendu.

Le sénateur POULIOT: Je vous remercie, monsieur le président. Honorables sénateurs, je veux faire remarquer tout d'abord que, l'autre jour, on a déposé un document parlementaire qui contient des renseignements très intéressants, mais les renseignements ne peuvent être utilisés que s'ils sont disposés en tableaux. Ce document se rapporte aux publications de différents ministères. Nous n'avons pas eu de réponse du ministère des Affaires extérieures; néanmoins, des tableaux pourraient être dressés d'après ce que nous avons en mains. C'est la première chose que je voulais mentionner. Si les honorables sénateurs y consentent, le président pourrait donner instruction au Bureau fédéral de la